



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24722>

Département(s) de publication : 70

Annonce n° 25-24722

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CC du Pays de Luxeuil

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24700075500063

**Ville :** LUXEUIL-LES-BAINS

**Code postal :** 70300

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 70

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://ccpaysduluxeuil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_31055\\_1079271.html](https://ccpaysduluxeuil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_31055_1079271.html)

**Identifiant interne de la consultation :** 2025PAT002

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Monsieur Jacques DESHAYES, Président

**Adresse mail du contact :** juridique@paysdeluxeuil.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 384490070

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats doivent se référer à l'article 2.4.1 du règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les candidats doivent se référer à l'article 2.4.1 du règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les candidats doivent se référer à l'article 2.4.1 du règlement de la consultation.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 28/03/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** 1. Prix 60 % 2. Valeur technique 40 % Cf. article 2.5.3 du règlement de la consultation

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Création d'infrastructures d'accès au nouveau centre aquatique du pays de Luxeuil

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233120

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Création d'infrastructures d'accès au nouveau centre aquatique du pays de Luxeuil à Luxeuil-les-Bains La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit d'un marché public de travaux à phases.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Luxeuil-les-Bains

**Durée du marché (en mois) :** 16

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les candidats devront obligatoirement répondre à l'offre de base. Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées sauf en ce qui concerne l'optimisation des couches d'enrobé de la voie de desserte. Il est prévu une Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE) au sens du droit national (anciennement "options") : Remplacement de l'enrobé 0/10 par des dalles " purple " sur 9 places de stationnement. Dans le cadre de cette opération, le maître d'ouvrage a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L.2112-2 du code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire : articles 2.2.10 du RC et 4.1.3.2 du CCAP. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. Modalités de financement et de paiement : application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du code de la commande publique, ressources propres de la CCPLx, délai global de paiement de 30 jours, avance prévue (articles 4.5.2 du CCAP et 3.5.1 de l'AE), retenue de garantie (articles 4.5.1 du CCAP et 3.5.2 de l'AE). Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, d'obtention des renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours : se référer au règlement de la consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 04/03/2025